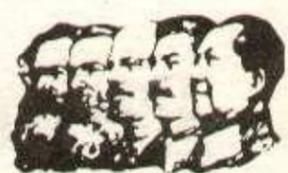


l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

ELECTIONS EUROPEENNES DU 10 JUIN 1979

Votez blanc ou nul!

- Contre la politique de restructuration, de chômage, d'oppression des masses populaires
- Contre la liquidation accélérée des petits paysans
- Pour l'unité et la solidarité des luttes anticapitalistes des travailleurs européens
- Pour l'unité des peuples et des pays européens contre la politique d'hégémonie de l'URSS et des USA, contre les menaces de guerre soviétiques

Echos de la fête d'Avant-Garde, journal du MJCF

Pourquoi les stages Barre ?

LES modalités du 3e pacte national pour l'emploi nous sont connues à présent. Il est bien évident que ce pacte, tout comme le premier, tout comme le second, n'existe que parce qu'il offre une main-d'œuvre quasi gratuite aux patrons.

Mais cette raison n'est pas unique, les pactes nationaux poursuivent d'autres buts.

Si effectivement 400 000 stagiaires — essentiellement des jeunes — sont occupés, cela fait toujours 400 000 chômeurs de moins inscrits à l'ANPE. Quelque temps après la mise en application du premier pacte, le gouvernement se vantait d'une stagnation du nombre de chômeurs. En effet, si le chômage croît pour l'ensemble de la population active, il prend une dimension

encore plus importante pour les jeunes, d'où l'intérêt du gouvernement à « caser » un maximum de jeunes.

Enfin, la troisième raison de l'existence des pactes nationaux, c'est de mêler savamment le système éducatif à l'entrée des jeunes dans la vie active. Pour ce faire, le gouvernement joue sur le désintérêt des jeunes pour l'école, sur leur envie de travailler, de s'échapper de l'école et sur leur besoin de gagner de l'argent.

L'intensification de l'apprentissage, le projet de formation en alternance sont dans leur esprit repris par le contrat emploi-formation, par les stages pratiques en entreprise (deux intitulés de stages Barre).

Les stages Barre et la refonte du système scolaire sont étroitement liés. N.V.

Les contrats emploi-formation : une variante de l'apprentissage

L'APPRENTISSAGE s'écoule sur une période de deux ou trois ans, le contrat emploi-formation de six mois suppose une formation théorique de 120 à 150 heures, celui d'un an une formation théorique de 500 à 1 200 heures, mais le système d'organisation et de contrôle de la formation sont quasi-inexistants. Par contre, les contrats d'ap-

prentissage stipulent clairement que les apprentis doivent obligatoirement suivre une formation théorique en CFA (Centre de formation d'apprentissage).

Sur le plan de la rémunération, les conditions aussi sont différentes. Les stagiaires des contrats emploi-formation touchent un salaire approchant le SMIC et sont payés en partie par l'Etat. En revanche, les apprentis

FETE d'Avant-garde dimanche 3 juin à 13 heures 30 le meeting de solidarité « Libérez les innocents du 23 mars » commence. Sont là M. et Mme Duval, parents de Philippe, inculpé du 23 mars, son avocat, le professeur de français de Gilles Desraisses, autre inculpé du 23 mars, un représentant de l'UN-CAL et Patrick Staat, membre du secrétariat du MJCF (Mouvement de la jeunesse communiste de France).

Le responsable du MJCF dessine à grands coups de crayon la position de la JC et du PCF par rapport à la répression du 23 mars. Mais déjà, quelque chose cloche, des ambiguïtés percent dans son discours.

Le PCF réclame la libération des innocents du 23 mars, « pas d'amnistie comme le propose le PS, s'ils

sont innocents, ils doivent être libérés ».

Une question ! « Libération des innocents du 23 mars », un tel mot d'ordre implique-t-il que le PCF n'exige pas la libération des inculpés du 1er mai et du 10 mai ?

DES GENS DÉFENDABLES ET D'AUTRES NON ?

N'exclut-il pas d'office les inculpés qui sont passés en flagrant délit pour vol le 23, sur les lieux de la manifestation comme Mohamed Abdel Salam, Joseph Wazin et Mohamed Mebtoul ? N'exclut-il pas aussi les inculpés qui ont avoué avoir lancé des pierres contre les CRS ? Le PCF réclame l'inculpation des casseurs. Mais qui est casseur et qui ne l'est pas ? Parle-t-il des flics déguisés en manifestants ce 23 mars ou des manifestants qui ont jeté des pierres car ce n'est pas la même musique, mais pas du tout.

Pour nous, nous soutenons et exigeons la libération de tous les inculpés qu'ils aient jeté des pierres ou non, qu'ils aient ramassé des vêtements par terre et soient accusés de vol ou non, qu'ils aient assisté ou non à une projection de cinéma pendant la manifestation, nous exigeons l'abrogation de la loi anti-casseur et de la procédure de flagrant délit. Donc voilà les premières interrogations que suscite la prise de position de la JC et du PCF.

Patrick Staat poursuit ensuite sur la mobilisation qu'organise le PCF sur les inculpations du 23 mars : demande d'une commission d'enquête sur le 23 mars au Parlement, 15 000 signatures récoltées à la fête d'Avant-garde pour la « libération des innocents du 23 mars », manifestations à droite, à gauche, etc.

La carte pour la libération des innocents du 23 mars condamnés

— « Tu ne veux pas acheter ma carte pour la libération des innocents du 23 mars ? Tu écris ton nom et tu l'envoies. »

— HR : Mais qu'est-ce que ça veut dire, sans autre mobilisation ?

— « Moi, je pense que tout ce qu'on peut faire, on doit le faire, manifestations, pétitions, etc. Je ne suis pas à la JC, mais je leur file un coup de main parce que je suis d'accord avec eux sur cette mobilisation. Dans les manifestations, moi je vais plutôt avec les autonomes. J'en ai marre de défilé dans le calme, de me promener et que ça serve à rien. »

— HR : Mais il y a une petite contradiction dans ce que tu dis. Tu vendes ces cartes, pour élargir le mouvement de soutien aux inculpés du 23 mars et puis, par ailleurs, tu fais des actions, comme les manifestations, marginales avec les autonomes.

— « Oui, mais je pense qu'il faut faire tout ce qui est possible pour les sortir de là et pour mettre en cause aussi la loi anti-casseur. »

— HR : Et puis, ce qui ne va pas du tout dans cette carte postale, c'est le mot d'ordre « Bonnet démission ». Je ne pense pas que si Bonnet démissionne, ça va libérer les inculpés. Qu'est-ce qu'on aura après, un autre guignol qui s'appellera Marcellin, ou Poniatowski et qui feront le même sale travail. Tu crois que si Giraud n'est plus ministre de l'industrie, si Veil n'est plus ministre de la santé, si Peyrefitte n'est plus ministre de la justice, il n'y aura plus de licenciements, la santé sera gratuite, la justice ne sera pas à la solde des patrons. Je trouve que c'est même dangereux un tel mot d'ordre, parce qu'il peut laisser supposer que la responsabilité, par exemple, des inculpations, c'est le fait d'un seul homme, que cet homme n'est pas intégré à un gouvernement qui lui-même fait le jeu des patrons.

UN PAS ENTRE LES ACTES ET LES FAITS ?

A ce moment-là, deux représentants du comité de Nanterre pour la libération de Philippe Duval et de tous les inculpés du 23 mars interviennent et demandent quelques précisions : « Pourquoi les instances du PCF,

notamment les cellules du PCF autour de Nanterre auxquelles nous nous sommes adressées, n'ont pas répondu ? Pourquoi le PCF n'a-t-il pas appelé à la manifestation du jeudi 31 mai ? Pourquoi notre entrevue avec Cctala, secrétaire national de la JC, n'a mérité qu'un entrefilet dans l'Humanité ? Pourquoi dans la même série les diverses manifestations n'ont eu aucune publicité dans l'Humanité ? Pourquoi Catala nous a-t-il promis qu'il contacterait Europe No 1 et France-Inter et pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? »

Patrick Staat répond qu'il n'est pas juste d'attaquer le PCF alors qu'il est le seul parti à faire quelque chose, les deux représentants tentent de reprendre la parole. Le micro est coupé. « On » proclame le débat terminé.

Des petits groupes se forment alors autour de Staat et des deux représentants du comité de Nanterre : « Pourquoi ne les as-tu pas laissés terminer ? ». « C'est un débat non ? Comment peut-on pratiquer la démocratie avec de telles méthodes ? Tu n'as pas répondu par rapport à la manifestation de jeudi 31 mai ».

Les représentants du comité de Nanterre : « L'UEC nous a dit de venir, on vient, on paye 20 F et on ne peut même pas parler ». « Il faut pourtant établir la plus grande mobilisation, car bientôt, c'est les vacances, ça veut dire que les gars vont pourrir trois mois encore en prison. »

La formation en alternance en gestation dans les stages pratiques en entreprise

ET si on vous disait que la formation en alternance (pénétration du travail dans le système scolaire) existait déjà du moins dans son essence ?

Les stages pratiques en entreprise offrent en effet des similitudes avec la formation en alternance.

Ils concernent les jeunes de 16 à 25 ans, pendant une période de quatre mois, comportant cent-vingt heures de formation, la rémunération est essentiellement assurée par l'Etat — sur les 90 % du SMIC du salaire, 70 % sont remboursés par l'Etat.

Quels sont les points communs entre les stages pratiques en entreprise et la formation en alternance ?

— L'âge des jeunes : à partir de 16 ans.

— Leur statut : ils ne sont pas considérés comme des salariés, mais comme des stagiaires.

Cependant, le projet sur la formation en alternance veut aller plus loin puisqu'il n'évoque même pas une possible rémunération.

Par ailleurs, les stages pratiques sont des périodes d'essai qui ne s'avouent pas. Les stagiaires arrivent dans l'entreprise, « font leurs preuves ». Si le patron a besoin d'embaucher, il embauchera celui qui fera le mieux

l'affaire. Dans ces conditions, le stage pratique en entreprise est une période d'essai qui ne dit pas son nom et qui retire donc au

sont rémunérés selon la période de leur apprentissage de 15 à 55 % du SMIC et par leur patron.

Le but est atteint. L'éventail est relativement vaste. Le patron trouve ce qu'il veut sur le marché du travail : un jeune, soit pour une période courte (contrat emploi-formation), soit longue (apprentissage), en voie de qualification (et encore !), (apprentissage) ou non (contrat emploi-formation). N.V.

stagiaire les droits élémentaires des travailleurs, puisqu'il n'est pas considéré comme tel, mais comme un stagiaire. N.V.

Le recasage des jeunes en Europe

Les pactes nationaux, la formation en alternance, l'apprentissage ne sont pas l'exclusivité de la France.

En Italie, les entreprises perçoivent des détaxations pour des embauches de jeunes, elles touchent des aides financières, toujours de l'Etat, leur permettant d'envoyer leurs employés en recyclage et d'embaucher — le temps du remplacement — des jeunes.

En RFA, les petites entreprises reçoivent des primes pour tout contrat d'apprentissage conclu.

En Grande-Bretagne, en Belgique et en Italie, l'Etat ou les collectivités locales créent des emplois temporaires pour les jeunes.

Enfin, la formation en alternance, si elle en est au stade de projet en France, est une pratique courante en Suède et en RFA où trois jeunes sur quatre suivent leur enseignement professionnel dans le cadre d'une entreprise. N.V.

Enfin on s'interroge sur la réalité de la campagne du PCF « Pour la défense des libertés démocratiques ». Samedi après-midi, des camarades de la JCML vendant Camarades et diffusant un tract à l'entrée de la fête d'Avant-garde ont été vidés manu militari par des jeunes, embauchés pour l'occasion par le service d'ordre de la JC. Un de nos camarades a été frappé !...

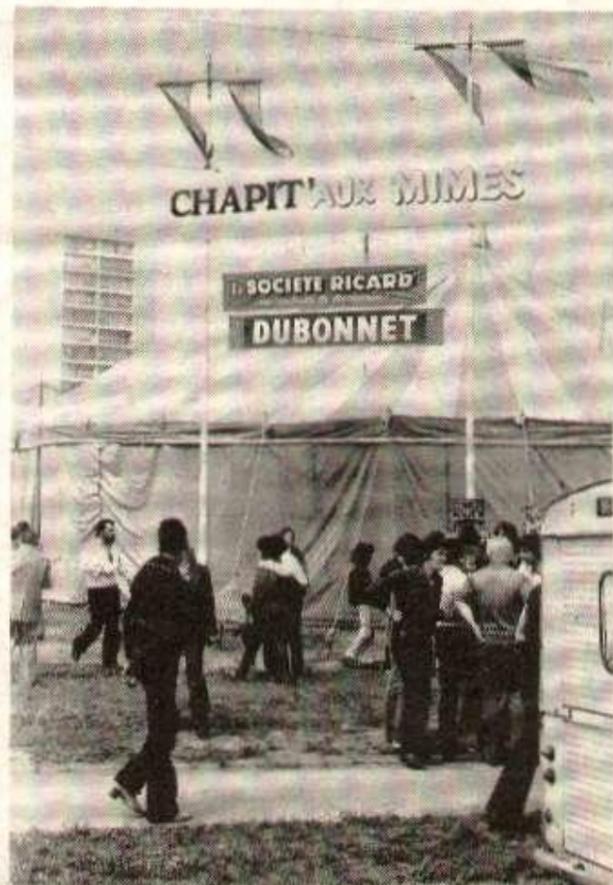


PHOTO HR

FOS-SUR-MER

Solmer : nouvelles manoeuvres patronales

Les ouvriers bloquent le péage de l'autoroute

HIER, la direction de Paris convoquait le secrétaire du comité d'entreprise et son adjoint, rue de la Bienfaisance, là où résident les « affameurs en chef » (tract de l'intersyndicale) ; le patron, Jean Lerebourg-Pigeonnière remettait à nos camarades une lettre qui demandait aux syndicats d'arrêter le conflit. C'est vraiment vouloir faire prendre les vessies pour des lanternes : ce sont bien les patrons qui ont lock-outé les travailleurs dans le but bien précis de tuer le droit de grève à Solmer.

Par ailleurs, la direction locale de Fos allait faire chercher chez eux quelques individus à sa solde, pour leur faire redémarrer le haut-fourneau No 1 et entretenir la confusion : elle voudrait ainsi prouver que ce sont les syndicats qui s'opposent à la reprise du travail.

Les travailleurs ne sont pas dupes : il n'est pas besoin de beaucoup réfléchir pour déjouer de telles manoeuvres. Après l'assemblée générale du matin (le 1er juin), une nouvelle opération « coup de poing » était organisée : le blocage du péage de l'autoroute A7 à Salon-de-Provence.

De midi à midi et demi, les travailleurs ont fait pas-

ser les véhicules en disant aux occupants : « Aujourd'hui, c'est gratuit, vous pouvez déchirer les cartes ». Et de fait, de très nombreux automobilistes, routiers, touristes étrangers, etc. ont remercié les ouvriers Solmer et après s'être informés de la lutte ont participé à la collecte (2 000 F ont ainsi été versés dans la caisse de l'Intersyndicale).

A midi et demi, arrivaient les CRS. Les occupants se replient en bon ordre, reprennent leurs voitures et après quelques kilomètres sur l'autoroute, s'arrêtent devant un restaurant de l'autoroute Jacques Borel, et là, comme il était l'heure du repas, les quatre-cents ouvriers présents se sont bien installés. Les CRS sont restés à l'écart sous un soleil de plomb, le gérant de l'autoroute préférant servir les quatre-cents repas que de voir son local dévasté. Nos camarades, eux, se restauraient au frais et gratis.

Après le café, le cortège se reformait et les ouvriers bien repus regagnaient l'usine.

Comme on le voit, les travailleurs ont plus d'un tour dans leur sac et beaucoup de détermination en tête.

A cette heure, les débats continuent sur la prochaine action à entreprendre...

Grève à l'usine Saviem de Caen

Caen, Correspondante

SUITE aux débrayages qui sont effectués depuis le début avril dans les différents secteurs de l'usine Saviem de Caen pour faire pression afin d'obtenir des revendications salariales, les syndicats CFDT, CGT et FO ont décidé une consultation du personnel le 9 mai, consultation sur le vote de la grève illimitée avec piquet de grève.

Seulement mille cinq-cents votants sur les six mille cinq cents travailleurs, dont neuf cents oui et cent vingt-cinq non pour cette grève avec piquet. Donc pas de décision de grève, les débrayages se poursuivent dans les différents secteurs, touchant toutes les catégories de personnel : pendant deux jours de suite grève illimitée aux chaînes de montage de la gamme basse et de la gamme haute.

La sortie de véhicules est nulle, les syndicats demandent l'ouverture de négociations et, à cela, la direction répond par l'intimidation et par le lock-out de mille trois cents travailleurs le 22 mai.

A l'annonce de cette mesure, l'intersyndicale décide d'appeler à la riposte et à répondre au coup pour coup. Le 22 mai, le service commercial est occupé, le départ des pièces de rechange est bloqué, un train est bloqué à l'intérieur de l'usine. Le slogan : pas de pognon, pas de camion.

Mille camions n'ont pu être fabriqués, le stock de production est de trois mois.

La direction manœuvre pour essayer de faire basculer de son côté la majorité

du personnel qui ne s'était pas prononcée lors du vote : envoi de lettres au personnel, chantage à l'emploi, disant que les revendications sont insupportables pour la société, disant aussi qu'il y a atteinte à la liberté du travail.

Le 28 mai, nouvelle consultation du personnel sur la grève illimitée avec piquet ou pour la poursuite des actions de harcèlement. Là encore, moins de votants que la première fois, mais un noyau assez dur, déterminé à mener la grève illimitée.

Les syndicats finalement décident la grève reconductible de 24 heures avec piquet de grève.

Devant la détermination du noyau dur, décidé à aller jusqu'au bout, le 30 mai, l'usine ne tourne plus, les piquets sont en place, pas d'entrée de travailleurs. Tout est calme. Les meetings et les discussions se passent à l'extérieur de l'usine.

Le 31 mai, la direction engage une procédure de licenciements contre neuf personnes dont des délégués CFDT, CGT. Les délégués CFDT étaient venus assister des grévistes de la chaîne de garnissage de la gamme haute qui bloquaient la chaîne. Face à cette décision, l'intersyndicale durcit ses mots d'ordre et prolonge le mouvement sans lui fixer d'échéance quotidienne comme jusqu'alors. Une campagne de popularisation se met en place : distribution de tracts dans les autres usines, affiches, commissions créées pour mettre en place une animation des piquets de grève. Des assemblées générales sont prévues tous les matins.



A Limoges. Vendredi 800 travailleurs de Renault-Véhicules-industriels (ex-Saviem) ont accompagné leurs délégués syndicaux au tribunal où ils passaient sur plainte de la direction

La direction s'est adressée au tribunal des référés pour faire cesser ce qu'elle appelle l'illégalité de la situation. Le jugement du président du tribunal de grande instance est que la direction doit engager des discussions puis que les grévistes doivent ouvrir les portes. Cette dé-

cision doit prendre effet mardi. La direction doit engager des discussions, les portes doivent être ouvertes à 2 heures de l'après-midi. C'est pourquoi les syndicats ont appelé à une mobilisation importante des travailleurs pour le mardi matin pour décider de la suite à donner à l'action.

Foyers de travailleurs immigrés de l'Est

Face aux menaces de fermeture et aux intimidations contre les résidents grévistes

Communiqué des comités de résidents de l'Est et du Comité de coordination des foyers en lutte (le 1er juin 1979)

Le foyer AFMO d'Uckange (Moselle) est menacé de fermeture le 31 mai car la société gestionnaire a déposé le bilan.

Egalement, le foyer Sonacoira du Polygone à Strasbourg est menacé de fermeture le même jour. Deux cent-quarante résidents étaient assignés le 31 : ils exigent avec leur avocat une grande salle, le juge a été obligé de reporter l'affaire. Les foyers de Thionville et de Marspich (Moselle) sont, eux aussi, menacés de fermeture dans les jours qui viennent.

Tous les résidents d'Uckange sont assignés devant le tribunal de Thionville le jeudi 31 mai et le mardi 5 juin. Aussitôt, ils ont décidé d'organiser un piquet de grève pour empêcher la fermeture du foyer et la coupure de l'eau et de l'électricité. Aidés par le comité de soutien et par des syndicalistes des hauts four-

neaux d'Uckange, les résidents ont été vigilants toute la nuit du 31.

Grâce à la mobilisation, l'EDF a accepté, le 1er juin au matin, de faire un contrat d'électricité au nom du comité de résidents d'Uckange alors qu'elle le refusait jusqu'à ce jour. C'est un point important marqué contre la société gestionnaire AFMO qui était prête à laisser les résidents sans lumière et sans eau et dormir dans la rue.

L'ensemble des comités de résidents de l'Est et le Comité de coordination appellent tous les résidents en grève des loyers à redoubler de vigilance face aux attaques des sociétés gestionnaires, de la justice raciste et du pouvoir. Le Comité de coordination appelle toutes les organisations politiques et syndicales à prendre leurs responsabilités et à participer aux initiatives des résidents afin d'obliger les sociétés gestionnaires à de véritables négociations globales sur la plate-forme du Comité de coordination nationale.

Comité des résidents des foyers de l'Est

Condamnations confirmées pour 7 inculpés du 23 mars

PLUS de dix ans d'emprisonnement dont cinquante et un mois fermes.

Voilà les peines totalisées en appel par Marc Bourdon, Philippe Duval, Jean-Luc Fouquier, Roger Marin, Luis Miguel Moser, Laurent Poey et André Tullet, tous inculpés du 23 mars !

Sauf une légère révision en baisse, la dixième chambre de la cour d'appel de Paris a donc confirmé le scandaleux jugement prononcé en première instance au cours d'une procédure de flagrant délit.

L'avocat, Me Leclerc, déclarait au cours de l'audience que ces sept peines étaient jugées « en dehors des faits qui leur étaient reprochés », seule étant en cause la défense de « l'ordre et de l'Etat ».

Qui plus est, la matérialité des faits reprochés s'avère de plus en plus douteuse à mesure que le temps passe et que les révélations s'évalent.

En premier lieu, celles qui concernent les fameux rapports de police exhibés lors du jugement en flagrant

délit. Lors d'une confrontation le 31 mai, le brigadier Kayser et quatre de ses comparses, affectés comme lui à des tâches « civiles » le jour de la manifestation du 23 mars, durent reconnaître que leur rapport n'était qu'un « condensé » qu'ils avaient travaillé dans la « confusion ». Choses qui se trouvent amplement confirmées par les surcharges dont les rapports sont émaillés. Ajoutez-y les contradictions et les invraisemblances.

Un moment, vendredi, il sera question de faire comparaître en audience le brigadier Kayser... l'avocat général ayant admis « qu'il ne serait pas équitable que la cour n'ait pas connaissance de ce qui s'est dit lors de la confrontation du 31 mai ».

Après délibération du tribunal, il n'était plus question d'entendre le policier. Les magistrats ne s'embarassent pas des faits quand leur conviction est faite. Ils condamnent.

Du côté du pouvoir, on ne leur en demandait pas plus.

Affaire Annick Chapelière Plus de 1 000 personnes manifestent à Caen

Correspondant Caen. Il y a eu à Caen vendredi dernier un meeting de riposte aux tortures subies par la militante Annick Chapelière à l'appel du collectif qui regroupe les partis de gauche, la CFDT, les partis d'extrême-gauche, les groupes femmes et des associations comme la Ligue des droits de l'homme, le Planning familial et d'autres. Une manifestation de plus de mille personnes a défilé dans les rues de Caen. Présence importante des mouvements de femmes qui étaient en tête et défilant

le visage recouvert de masque.

Les femmes ont affirmé leur volonté d'être égales de l'homme, de disposer de leur corps comme elles l'entendent, de parler et de s'exprimer librement. Les autonomes, qui font aussi partie du collectif participent à la manifestation.

Manifestation sans incident. Le collectif a décidé de prolonger cette action en cherchant des moyens pour mieux connaître l'importance, les méthodes, les moyens de l'extrême-droite, une réunion est prévue pour cette semaine.



La démocratie syndicale totalement bafouée !

Les adhérents désavouent le syndicat de la métallurgie dunkerquoise et la FGM. Le syndicat passe outre !

Mardi 29 et mercredi 30 a lieu l'assemblée générale des adhérents d'Usinor-Dunkerque devant théoriquement statuer sur le conflit interne à la CFDT ; assemblée générale que ne cessent de réclamer les suspendus de la section. Tous les efforts ont été faits pour que cette assemblée générale entérine les manœuvres de la FGM pour liquider la section.

CE vendredi 25 mai, quelques tracts et quelques lettres aux collecteurs appelaient à une assemblée générale de la section Usinor-Dunkerque pour le mardi 29. Résultat : une centaine d'adhérents sur huit cents : quatre vingt-douze le premier jour, quatorze le second.

Les jours choisis pour l'assemblée générale éliminent d'emblée l'équipe D qui rassemble le plus grand nombre d'adhérents de délégués suspendus.

UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MANIPULÉE

Le règlement intérieur de l'assemblée générale des adhérents n'est connu qu'au moment même de l'assemblée générale. Le bureau de séance n'est composé que de défenseurs patentés de la ligne FGM et de Granger lui-même. Par contre, aucun représentant d'Usinor-Dunkerque n'y participe. Aucune possibilité de présenter une quelconque motion ou de demander une suspension de séance.

Les suspendus ont droit à quinze minutes de temps de parole. Quinze minutes pour le « Collectif » et trois interventions du syndicat et de la FGM.

Il faut d'abord noter que les suspendus sont éliminés d'office du conseil syndical. Une lettre du syndicat de la métallurgie datée du 15 mai décrète la suspension de toute responsabilité dans la CFDT de Claude Bernard, Gardyn, Revez, Suray et de huit autres et « leur enlève tout droit de présenter leur candidature au conseil syndical de la section ».

Heureusement que ce sont les travailleurs à la base qui devaient trancher au dire du syndicat.

Le vote. Les adhérents apprennent à 18 heures qu'il y aura deux listes : une liste bloquée de vingt noms présentée par le syndicat de la métallurgie dunkerquoise où ne peuvent être barrés que quatre noms. Cette liste est sur les positions de la FGM. Elle a Deroo à sa tête. Une deuxième liste de candidatures individuelles où doivent être impérativement conservés dix noms, ni plus ni moins.

Avec seize gars de la liste du syndicat, ce dernier

est sûr d'avoir la majorité ! Cette procédure de vote a soulevé un tollé général dans la salle.

Pour plus de sûreté, le syndicat précise bien pour finir que « les décisions définitives du syndicat n'interviendront... qu'après l'avis des adhérents ». Avis et non décision, c'est d'ailleurs la question posée par un adhérent qui, devant la réponse donnée par le bureau de séance, déchirera sa carte de vote.

LES ADHÉRENTS CONTRE LA SUSPENSION

Malgré toutes ces précautions, le vote est défavorable au syndicat. Un premier vote est présenté sur le quitus au syndicat qui, au travers de deux questions, la clarté financière et l'assemblée générale des adhérents, vise à blanchir complètement la FGM et entériner la suspension de la section.

Il recueille 51 voix contre et 29 pour (sur 80 votants). Le deuxième vote qui doit élire le conseil syndical sera déposé le lendemain.

Mais, le lendemain, Popieul, secrétaire du syndicat de la métallurgie dunkerquoise, déclare tout bonnement qu'« il n'y aura pas dépouillement public » mais seulement au niveau du syndicat qui appréciera ensuite, cela contrairement au règlement intérieur de l'assemblée générale lui-même.

En fait, la décision de barrer sur la liste du syndicat les quatre noms des tête de file du collectif devait être largement suivie (voir déjà le vote du quitus). Alors, le syndicat garde les résultats pour lui et... décidera.

LA FAIBLESSE DU RAPPORT COMPTABLE

C'est un bel aveu de leur volonté de briser à tout prix la section CFDT, car les adhérents, même peu nombreux, n'ont pas désavoué leurs délégués. Il faut dire que le fameux rapport de l'expert comptable, remis à chacun était bien faible, quant il ne se fait pas carrément frauduleux.

Ses conclusions : il s'agit d'« un sentiment très net »

de l'expert qu'il faut « pencher vers la seconde hypothèse » (celle de malversations et non d'incompétence) !

D'abord les prêts, motifs des sanctions. Ils ont bien existé mais ne constituent pas une malversation ni un motif de sanction. Puis les dépassements d'heures de délégations, ils sont inscrits dans le budget et sont une pratique ancienne dans la section.

Après deux mois, on en est encore aux présomptions.

LA FGM RECENTRE A SA MANIÈRE

Mais de toute manière, ainsi que le disent et le répètent les suspendus, le problème n'est pas là. Le problème essentiel est bien politique et il vient de loin (cf : les articles parus dans l'Humanité rouge). Il faut à tout prix éliminer cette section prestigieuse qui conteste la ligne suivie par la FGM, quitte à perdre un grand nombre d'adhérents. La preuve, c'est que, malgré le vote des adhérents, le syndicat décide seul et avant même l'assemblée générale, d'exclure les délégués de la section. Mais les journées des 29 et du 30 mai ont été un désaveu cinglant pour la FGM et les délégués suspendus ne suspendent pas pour autant la lutte. Déjà, les réactions sur la place de Dunkerque sont vives, le SGEN a demandé une réunion où puissent être confrontés le point de vue de l'UL, celui du collectif et celui des « suspendus ». Refus catégorique de l'UL. Mais la réunion se fera avec les « suspendus » si les autres refusent.

Le syndicat de l'AGUR (agents de l'urbanisme) a envoyé à l'union locale CFDT une motion condamnant « les pratiques antidémocratiques utilisées pour éliminer douze militants CFDT du conseil syndical d'Usinor-Dunkerque ».

Le problème de la section d'Usinor-Dunkerque est loin d'être terminé, d'autant plus qu'il est un exemple frappant de ce que veut dire la direction de la CFDT quand elle parle de « recentrage ». L'appel de la section CFDT Usinor-Dunkerque à les soutenir face à cette mesure arbitraire d'exclusion est aussi, de fait, un appel à s'opposer à la ligne si faiblement majoritaire au congrès de Brest, à lutter dans la CFDT pour un syndicat réellement démocratique, un syndicat de classe et de masse. L'enjeu est de taille et le combat sera d'envergure !

Un succès : ce n'est qu'un début !

DIMANCHE 3 au matin, c'était le premier « rendez-vous de la souscription ».

avec les organisations du Parti de la région parisienne. Nous l'avions écrit « Il faut agir vite, dès le « rendez-vous » car le besoin d'argent est urgent, immédiat ». A partir de 10 h du matin, militants et militantes, groupés par organisations locales, ou seuls, certains en famille avec leurs enfants, sont arrivés au siège du PCML, où les camarades Jurquet et André Druésne, leur réservaient un accueil chaleureux.

Les sommes en provenance de cellules, sections, sympathisants de la région parisienne, augmentaient rapidement. A 11 h, la barre des 10 000 francs, au-delà de laquelle ce premier « rendez-vous » était considéré comme un succès, était franchi. A 12 h, le total des sommes recueillies s'élevait à 24 000 F.

En remettant les sommes au camarade Jurquet, les militants expliquaient de quelle manière elles avaient été recueillies. Certes, encore une fois, c'était un gros effort financier des adhérents de notre Part, mais il est indispensable aujourd'hui. Un certain nombre des sommes recueillies auprès des sympathisants indiquent aussi quelques succès remportés dans la voie à suivre pour élargir, multiplier et renforcer la souscription de masse. Des « listes de souscription » furent d'ailleurs distribuées à cet effet.

Les discussions qui ont suivi, de nombreuses propositions ont été faites pour recueillir de l'argent : ventes aux Puces, vente de vieux livres, loterie, vente d'affiches ou pochoirs. Le dimanche 24 juin, journée nationale de souscription verra certainement fleurir toutes sortes d'initiatives nouvelles et intéressantes.

Une visite guidée a permis aux camarades de s'informer sur l'ensemble du processus de rédaction, impression et diffusion de notre presse. A chaque phase de la réalisation, petit exposé, voire démonstration, suivie de questions, discussions, suggestions. Manifestement, les militants ont été fort intéressés de découvrir dans le détail comment était fabriquée cette presse qui leur sert d'instrument et à laquelle ils contribuent de plus en plus largement.

La visite a d'ailleurs commencé par le « répondeur 205-51-10 » grâce auquel parviennent chaque jour les informations, flashs, articles, échos de la lutte de classe qui se mène aux quatre coins de la France. Ce petit appareil, trait d'union entre notre presse et ses lecteurs, a joué un grand rôle depuis la Conférence nationale sur la presse, la mise en place d'un réseau de correspondants régionaux et d'un réseau de secrétaires aux liaisons, pour accroître l'intérêt, le caractère vivant et concret du journal,



Photo HR

Les militants du PCML sont venus le 8 juin au siège du Parti pour remettre les sommes collectées

Une visite guidée a permis aux camarades de s'informer sur le processus de rédaction, impression et diffusion de notre presse



Photo HR

son utilisation par les sections et régions. Nos visiteurs ont aussi apprécié le caractère résolument professionnel (il reste encore bien des progrès à faire) du travail réalisé à tous les niveaux, en premier lieu dans les secteurs maquette, composition, montage, photogravure, impression. Un « pot » fraternel et détendu autour d'un apéritif, dans la salle de réception, clôturait la matinée.

Avec ce premier « rendez-vous », où seule la région parisienne était concernée, la bataille paraît bien engagée. Mais insistons là-dessus, amis, lecteurs et camarades. Ce

n'est qu'un début et pour sauver le quotidien, il faut intensifier la mobilisation générale, la bataille financière, réunir les 40 millions à la fin du mois de juin. Les deux prochains temps forts seront le week-end de vente du bimensuel les 9 et 10 juin et la journée de souscription nationale du 24 juin. Mais le besoin d'argent reste urgent et immédiat. Envoyez donc sans attendre les sommes recueillies. Faites-nous part de vos expériences et suggestions pour remporter des succès et gagner la bataille. Nous les ferons immédiatement connaître à l'ensemble de nos lecteurs.

Liste de souscription

Cellule Chen Yi - Paris 11/12e - 2e versement	404 F
Comité de ville - Bordeaux 1er versement	1 300 F
Cellule Léo Frankel - Paris 13/14e - 2e versement	800 F
Comité de parti Manouchian - Nanterre-Argenteuil-Levallois - 2e versement	900 F
Comité de parti Chateaubriant (Seine-St-Denis) et Chelles et Champigny - 3e versement	4 504 F
Remis par Wladislav (3 ans) - Paris	120 F
Cellule Fernand Yveton - Les Ulis. Pour que vive le journal et qu'il devienne une véritable arme pour les travailleurs	1 000 F
Cellule Eugène Varlin - Les Ulis	2 300 F
Un couple d'ouvriers retraités anciens militants du PCF, anciens résistants	100 F
Cellule Zhou Enlai - Bagneux	280 F
Cellule Pierre Sémard - Hôpital Corentin-Celton Issy-les-Moulineaux	100 F
Comité de parti Manouchian - 3e versement	5 750 F
Comité de parti Colonel Fabien (Essonne)	
Vente d'objets divers	91,25 F
Souscription militante	330 F
Comité de Parti Eugène Varlin - Paris-ville :	
Cellule Pierre Sémard (19e)	1 120 F
Cellule Jeanne Labourbe (Équipement)	1 000 F
Cellule Maurice Audin (3e/4e)	3 600 F
Cellule Léo Frankel (13/14e) - 3e versement	320 F
TOTAL	24 019 F

Votez blanc ou nul: notre campagne

Par Jean Quercy

LE 10 juin, les électeurs vont être appelés à aller voter pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel. Une loi électorale qui fait la part belle à l'argent ne nous permet pas de présenter de liste. Et pourtant l'enjeu de ces élections, de l'unité européenne, est capital. C'est pourquoi nous menons par tous les moyens une campagne active pour exposer notre point de vue, notre position à l'égard des listes en présence (comme nous le faisons encore ci-dessous).

Il y a deux aspects dans le développement de l'unité européenne.

C'est une Europe capitaliste qui se construit. Les différentes bourgeoisies en profitent pour renforcer dans tous les domaines leur politique anti-ouvrière et antipopulaire. Et c'est cette Europe-là que Mme Veil ose nous présenter sous un jour idyllique, tandis que Chirac — grande différence pour les travailleurs — réclame davantage de garanties pour les monopoles français. Et à gauche ? Mitterrand promet que les socialistes feront en Europe ce qu'ils n'ont jamais réalisé en France lorsqu'ils gouvernaient, ce qu'ils ne réalisent pas dans les différents pays où ils sont au pouvoir aujourd'hui, à commencer par l'Allemagne de Schmidt.

Marchais dénonce avec raison, comme nous le faisons nous-mêmes, le caractère capitaliste de l'Europe. Mais il s'ingénie à fabriquer, de bric et de broc, un échafaudage qui ne tient pas debout : la thèse d'une prétendue Europe germano-américaine (ceci alors qu'entre capitalistes européens, allemands compris, et américains, la concurrence

fait rage ; les Américains ne viennent-ils pas encore d'utiliser la prime aux barils de pétrole comme une machine de guerre contre l'Europe ?). Le problème urgent de l'heure n'est-il pas pourtant, pour la classe ouvrière de notre pays, de se mobiliser pour la bataille pour l'emploi et pour lutter dans tous les domaines contre le patronat français et le gouvernement Giscard-Barre. Et comment les accents chauvins seraient-ils acceptables quand l'unité anticapitaliste des peuples d'Europe, y compris allemands et espagnols, devient plus que jamais nécessaire.

Par ailleurs, aucune liste ne souligne l'enjeu que constitue le développement de l'unité européenne face aux entreprises et aux menaces que font peser les deux superpuissances, USA et URSS.

Or, on ne saurait trop insister sur la gravité de la situation internationale dans le monde d'aujourd'hui. Partout la rivalité entre les supergrands fait rage et le centre du cy-

clone qui se prépare se situe en Europe. Les USA sont en recul, sous les coups que leur inflige notamment la concurrence des pays européens, mais l'URSS est bien décidée à leur ravir leur influence et à mettre l'Europe sous sa coupe, comme elle l'a déjà fait à l'Est. Bien sûr, pour lutter contre les dangers de guerre, les faire reculer, c'est la mobilisation des peuples européens qui constitue en définitive le facteur décisif. Mais l'unité des pays européens, tout capitalistes qu'ils soient, est de nature à constituer également un obstacle, même relatif et temporaire, aux convoitises de l'URSS : les avaler bouchée par bouchée lui devient plus difficile.

Face à ces dangers, les grandes formations politiques reprennent toutes en chœur d'une manière capitalarde l'air de la détente, la palme revenant même au PCF dont les dirigeants prétendent pourtant défendre la souveraineté nationale.

Voilà, amis, camarades et lecteurs, pourquoi nous n'appelons à voter pour aucune des grandes listes en présence. Nous ne pouvons appeler à voter pour les autres listes comme celle des écologistes, qui font certes des propositions intéressantes sur certains points, mais n'ont pas, par exemple, de positions nettement exprimées sur le social-impérialisme. C'est pourquoi nous vous appelons, pour tenir pleinement compte des aspects de l'Europe que nous analysons, à voter avec le PCML blanc ou nul.

Le chômage : dans tous les pays industrialisés

EN France, le problème de l'emploi est le problème numéro un pour la classe ouvrière, pour tous les travailleurs. Il suffit de regarder les chiffres pour observer qu'il en est de même dans tous les pays d'Europe.

D'ailleurs, pour donner une coloration un peu sociale à l'étape nouvelle que constitue pour l'Europe l'élection prochaine du Parlement européen, les représentants des monopoles qui, à la tête des divers États d'Europe, en sont les promoteurs, n'hésitent pas à nous promettre que c'est la voie pour résoudre les problèmes d'emploi.

Constatons au passage que l'Europe, telle qu'elle est déjà, n'y a apporté aucune solution ! On peut pour le moins douter que quelques votes d'un parlement, fût-il européen, en soient mieux capables.

Mais si l'on regarde à nouveau les chiffres, on constate que le chômage sévit aussi, et dans des proportions analogues, dans des pays comme le Japon, les États-Unis ou la Norvège...

C'est qu'en fait — n'en déplaise à M. Marchais — le chômage et son accroissement très sensible dans les dernières années sont le fait du système capitaliste et de la crise que connaissent tous les pays capitalistes hautement industrialisés.

Et les bourgeoisies monopolistes de ces pays sont amenées à restructurer leurs économies en vue d'accroître leur compétitivité dans une situation de concurrence acharnée. Cela bien

entendu en licenciant et en exploitant plus durement les travailleurs.

Les bourgeoisies monopolistes des pays d'Europe en sont là aussi. Nul doute d'ailleurs que l'édification européenne qu'elles réalisent soient pour elles un levier pour accélérer et renforcer ce processus.

Alors, doit-on comme nous le rabâche sans cesse le même Marchais, prendre pour cible l'« Europe germano-américaine », ou les monopoles allemands ? On pourrait peut-être aussi suggérer aux travailleurs allemands de combattre l'« Europe giscardienne » et les monopoles français...

Non ! Nous devons combattre les licenciements, l'offensive lancée contre la classe ouvrière et tous les travailleurs dans notre pays par le Giscard-Barre et les monopoles bien français pour le compte desquels ils gouvernent le pays. Est-ce Schmidt ou Barre, est-ce Davignon ou Ferry qui ont organisé les licenciements dans la sidérurgie ?

Les classes ouvrières d'Europe, confrontées aux mêmes problèmes, face à leurs bourgeoisies monopolistes respectives ont par contre tout lieu d'organiser et renforcer entre elles une solidarité agissante qui a bien manqué aux sidérurgistes d'Allemagne au début de l'année comme elle peut manquer maintenant aux sidérurgistes français.

C'est bien cela la voie pour combattre le chômage et l'exploitation renforcée qu'organisent, de manière concertée, les bourgeoisies monopolistes d'Europe.

GC

Le Marché commun : la grande chance pour les firmes agro-alimentaires

FIN des années cinquante : l'impérialisme français perd la plupart de ses colonies. Avec elles, la France perd aussi son principal marché pour la production agricole puisque les trois quarts des exportations dans ce domaine avec les pays de l'Union française et d'Afrique du Nord. Ses importations dépassaient alors très largement ses exportations.

Avec le Marché commun, firmes agro-alimentaires et gros paysans vont se lancer à la conquête du marché européen. Et à partir de 1958, les trois quarts des exportations vont se faire vers les pays européens.

Le Marché commun est un très vaste marché qui est protégé de la concurrence des pays tiers. A l'intérieur, entre les différents pays de la Communauté des six, puis des neuf, les différents obstacles (taxes, etc.) vont être progressivement supprimés.

De plus, climat, surfaces arables, conditions naturelles très favorables à l'a-

griculture font de la France un pays privilégié en Europe.

Résultat : le Marché commun sera pour ces firmes la grande chance et les profits du « pétrole vert » vont couler à flot dans leurs coffres. Pour celles-ci, la petite production est un obstacle à leur soif de profits.

Produire toujours plus à des prix toujours plus bas, c'est la règle imposée au producteur car, bien sûr, pour les firmes agro-alimentaires, il faut toujours plus de matières premières à un prix toujours plus bas. Logique capitaliste oblige.

Mais comment la petite paysannerie, malgré son travail acharné, parviendrait-elle, quand engrais, matériel augmentent sans cesse et que le prix de vente de sa production stagne ou régresse ?

Et c'est l'élimination de la paysannerie laborieuse qui s'est accentuée avec le Marché commun dans les différents pays européens.

Se battre contre l'Europe ? Non, contre les firmes agro-alimentaires et les gros paysans, véritables et principaux responsables.

Paysannerie laborieuse : une ruine accélérée

De 1908 à 1929, le nombre de familles paysannes est passé de 5 505 000 à 3 966 000.

De 1936 à 1975, la population active agricole est passée de 7 200 000 à 2 millions.

De 1959 à 1964, l'exode rural a été de 130 000 personnes par an et de 135 000 de 1965 à 1970.

En 1970, sur cent fils d'exploitants agricoles de 35 à 52 ans, quarante et

un étaient agriculteurs, quant aux autres, s'ils ont quitté la terre, ce n'est certainement pas par plaisir.

Est-il besoin d'ajouter à ces chiffres que la loi d'orientation agricole qui est sur le point de sortir table sur la disparition d'ici quelques années de 450 000 exploitations agricoles. Croyez-vous que ce seront les céréaliers ou betteraviers qui seront contraints d'aller à l'usine ?

Espace judiciaire européen

Les interdictions professionnelles

Les gouvernements des différents pays d'Europe de l'Ouest mettent à profit le développement de l'Union européenne pour harmoniser les politiques d'oppression des masses populaires. C'est dans ce cadre que l'on peut parler de création d'un espace judiciaire européen. Par exemple, un travailleur victime d'une interdiction professionnelle dans un pays européen risquera de ne pas pouvoir exercer son métier dans un autre. Ces interdictions professionnelles particulièrement fréquentes en RFA ont fait leur apparition voici quelque temps en France.

DEPUIS de nombreuses années déjà, les enquêtes des renseignements généraux prévalaient pour le choix d'une embauche sur la qualification, l'expérience des travailleurs. Il s'agit des fameuses enquêtes « de moralité ». Celles-ci ne suffisent plus. D'ores et déjà, les interdictions professionnelles sont devenues une pratique courante en France. La fédération CGT des fonctionnaires et des postiers révélait récemment une note de service de Barre concernant le recrutement des fonctionnaires.

Elle précisait que l'embauche devait s'effectuer en tenant compte du niveau intellectuel, professionnel, de la moralité et des traits essentiels du comportement social... du futur embauché.

Pierre Boisgontier s'est vu refuser son intégration au CNRS (titularisation au Centre national de la recherche scientifique) pour ses activités politiques et syndicales (pour son soutien notamment à la lutte du peuple vietnamien contre l'impérialisme américain).

Pierre Henry a été engagé comme moniteur-éducateur au foyer départemental Chérioux à Vitry-sur-Seine le 23 octobre 1978, pour trois mois — correspondant à une période d'essai. Quinze jours après l'expiration de son contrat, il est convoqué au service du personnel, il est licencié à la suite de l'enquête des renseignements généraux... En clair, ce qui, lui est reproché, c'est :

- D'avoir animé, dès 1973, un Comité d'action contre la loi Debré au lycée de Provins ;
- D'avoir participé à un comité civil de soutien aux luttes des soldats ;
- D'avoir été candidat PSU à deux reprises contre Peyrefitte aux cantonales de 1976 et aux législatives de 1978.

N.V.

Des menaces sur l'indépendance des pays d'Europe de l'Ouest

Les mass-média, en premier lieu la télévision et la radio gouvernementales, font preuve d'une discrétion remarquable vis-à-vis des pressions et ingérences soviétiques répétées. Les travailleurs de notre pays sont pourtant en droit d'exiger des informations aussi complètes que possible quand c'est l'indépendance et la souveraineté nationales qui sont en jeu. Nous dénonçons ces graves manquements au devoir d'information dont la responsabilité incombe, en premier lieu, non aux journalistes mais au pouvoir qui ne leur permet pas de faire leur travail, quand il ne leur impose pas le silence. La politique de l'autruche ne peut qu'en-

courager les Soviétiques et les amener à renforcer leurs pressions. Rappelons qu'ils se sont déjà permis de faire survoler le Rhône à leurs avions en toute impunité. Lors des élections législatives, l'ambassadeur soviétique a rendu avec impudence visite à Giscard. Le PCF lui-même s'est alors vu obligé de protester contre une ingérence aussi caractérisée dans les affaires de la France. Avec raison ! Pourquoi tolérer de la part des Russes ce que nous refusons de la part des Américains ? Alors qu'actuellement, ce sont les Russes qui renforcent pressions, vexations et ingérences de toutes sortes. En voici quelques exemples récents.

Janvier 1978

Un satellite espion soviétique s'écrase sur le territoire du Canada. Cet engin à propulsion nucléaire de la série Cosmos contamine une vaste zone. Les Etats-Unis et les pays occidentaux font tout pour minimiser cet accident.

nence au large des côtes britanniques. Il indique qu'en un an, vingt-sept navires de guerre soviétiques ont été repérés à moins de 50 milles nautiques des côtes du Royaume uni.

Mars 1978

Le lieutenant colonel Borberg des services de renseignements militaires danois révèle que six sous-marins soviétiques à armement nucléaire sont stationnés en permanence dans la Baltique. Avec leurs trois rampes de lance-fusées à

tête atomique d'une portée de 1200 kilomètres, ils constituent une menace directe pour tous les pays d'Europe de l'Ouest.

Le même jour, le ministère des affaires étrangères de Suède confirme l'information et convoque l'ambassadeur de l'URSS pour élever une protestation.

Janvier 1979.

Le journal *Le Monde* révèle que, d'après les services de renseignements du ministère français de la dé-

fense, les Soviétiques ont réduit à quarante-huit heures les délais de préparation nécessaire de leurs forces terrestres et aériennes à une éventuelle intervention en Europe occidentale, et à quatre jours ceux de leurs forces navales, rendant ainsi « une attaque continentale par surprise déclenchée par le pacte de Varsovie de plus en plus possible ».

Trois jours plus tard, le 18 janvier, *La Pravda* réagit violemment.

Europe: Quel type de relation avec le tiers monde?

LES pays d'Europe sont tous de vieux pays impérialistes. C'est un fait que l'actuelle richesse de l'Europe s'est construite en partie sur l'exploitation des colonies, des pays du tiers monde. C'est le coton indien qui fit la prospérité de l'industrie textile britannique pour ne citer qu'un exemple.

Aujourd'hui, beaucoup de choses ont changé. Tout d'abord, les luttes de libération partout dans le monde ont conduit la plupart des pays, hier colonisés, à conquérir leur indépendance. Dans le même temps, ces pays impérialistes, affaiblis par les guerres et perdant une à une leurs colonies, cédaient du terrain dans un peu tous les domaines. Tant au niveau militaire qu'économique, ils n'étaient plus en mesure de jouer les gendarmes du monde.

Supplantés par les Etats-Unis dans un premier temps, par les Etats-Unis et l'URSS dans un second temps, les pays impérialistes d'Europe étaient ramenés au niveau d'impérialismes de second rang.

Ce sont pourtant bien toujours des pays impérialistes : leur nature n'a pas changé. Les usines Renault implantées en Argentine

sont parmi les meilleurs soutiens de Videla et les investissements européens en Afrique ne sont jamais désintéressés. Ce qui a changé, par contre, c'est le rapport de force entre les pays du tiers monde et eux. Ils ne sont plus en mesure aujourd'hui d'imposer totalement leurs vues aux pays en voie de développement. De plus en plus, les termes des échanges se disputent âprement : le pétrole en est le meilleur exemple, il n'est pas le seul. La Conférence de Lomé, première base vers un système d'échange international plus juste, en est un autre.

Le fait qu'apparaisse, aux côtés des deux superpuissances, une troisième force constituée peut-être parfois être carrément une bonne chose pour les pays du tiers monde dans la mesure où cela leur permet de briser de plus en plus l'alternative dans laquelle tous se débattaient plus ou moins depuis quinze ans : une quasi-obligation d'admettre la tutelle d'un des deux grands. L'Europe offre désormais pour beaucoup une nouvelle issue dans la mesure où, moins puissante que les deux grands, elle n'a pas les moyens d'être aussi contraignante.

Serge FOREST

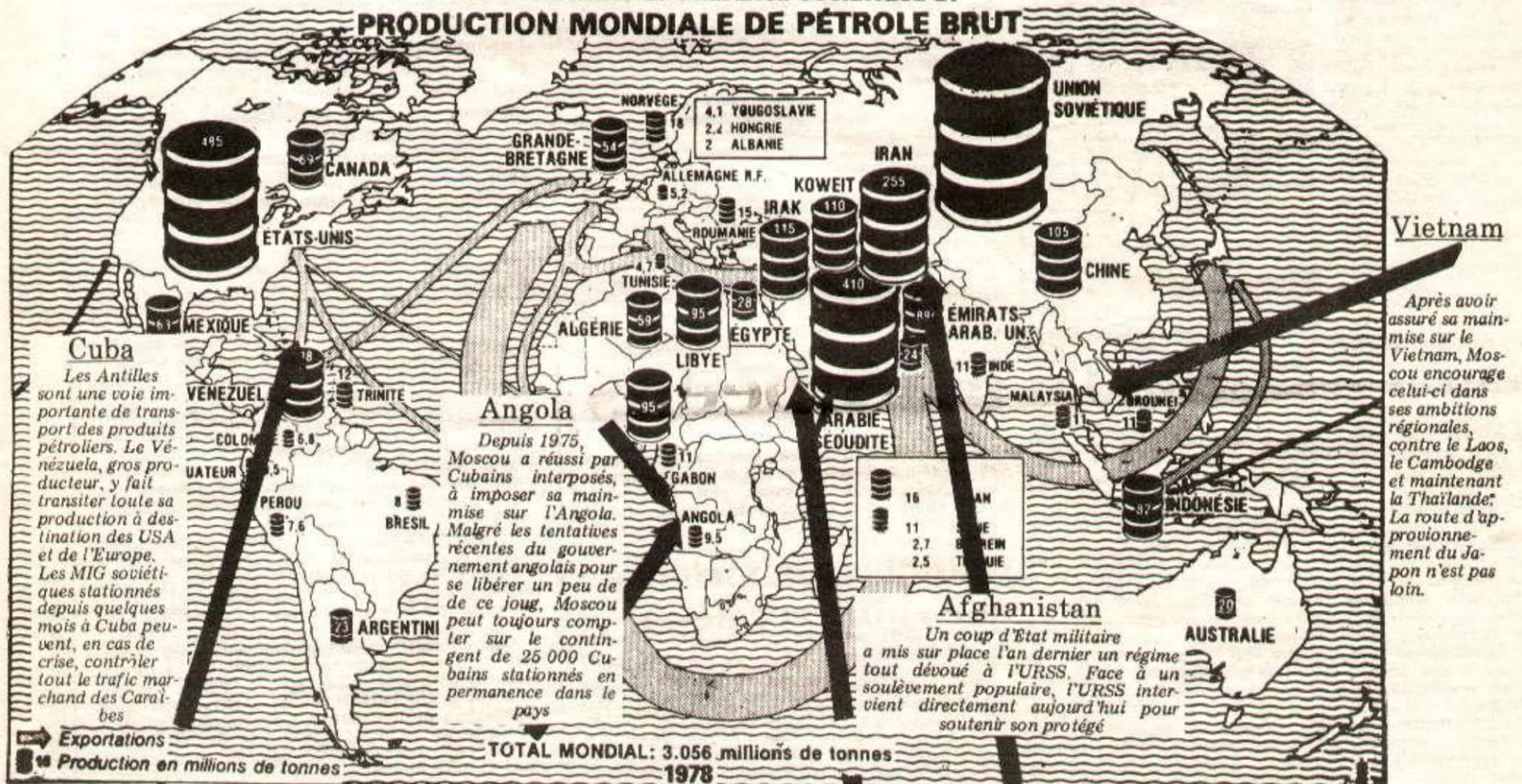
L'URSS veut-elle asphyxier l'Europe?

Il n'est plus besoin de démontrer que sans approvisionnement en pétrole, les pays européens totalement démunis en ressources propres auraient les plus graves difficultés.

En cas de conflit, ces difficultés prendraient rapidement l'allure d'un blocage général des moyens de défense.

Nous avons superposé sur une même carte les grandes routes d'approvisionnement en pétrole de l'Europe (en grisé) et les différents points d'intervention actuels du social-impérialisme de par le monde. Est-ce un hasard ? Ils se recoupent en bien des points.

AGRESSIONS ET PRESENCE SOVIETIQUE ET PRODUCTION MONDIALE DE PÉTROLE BRUT



Vietnam

Après avoir assuré sa mainmise sur le Vietnam, Moscou encourage celui-ci dans ses ambitions régionales, contre le Laos, le Cambodge et maintenant la Thaïlande. La route d'approvisionnement du Japon n'est pas loin.

Afghanistan
Un coup d'Etat militaire a mis sur place l'an dernier un régime tout dévoué à l'URSS. Face à un soulèvement populaire, l'URSS intervient directement aujourd'hui pour soutenir son protégé

Corne de l'Afrique

Le débouché de la Mer rouge est un endroit capital pour le transport du pétrole qui ravitaille l'Europe. C'est là aussi que l'URSS est la plus active. Dressant l'Ethiopie contre la Somalie ; le Sud-Yémen contre le Nord-Yémen, el-

le s'est solidement implanté en Ethiopie et Sud-Yémen. Plus encore, elle participe directement au génocide du peuple érythréen qui lutte depuis vingt ans pour son indépendance. Ses bases militaires implantées à Assab et à Bab-el-Mander contrôlent d'ores et déjà le débouché de la Mer rouge.

L'immigration en Europe

Les patrons veulent des immigrés rentables et mobiles

Dans tous les pays européens, les gouvernements prennent des mesures à l'encontre des travailleurs immigrés. Les capitalistes veulent en effet disposer d'une main-d'œuvre immigrée rentable, mobile, peu coûteuse et peu exigeante. Les immigrés, dans tous ces pays, ne correspondent plus à ces caractéristiques. Ils luttent pour leurs droits, ils s'organisent. D'où les mesures d'expulsion.

Parallèlement, les gouvernements des différents pays organisent la venue de nouveaux immigrés tels que les réfugiés du Sud-Est asiatique. L'élargissement de l'Europe verra aussi une immigration originaire des pays européens se substituer aux anciens immigrés.

DEPUIS plusieurs années, les bourgeois des différents pays de l'Europe de l'Ouest ont tous pris des mesures pour refouler les travailleurs immigrés. L'exemple français avec le nouveau projet gouvernemental dont un volet vient d'être voté à l'Assemblée, est représentatif de ce qui se fait dans tous les pays européens. Le pouvoir veut se débarrasser de l'ancienne génération d'immigrés : Arabes et Africains en France, Turcs en Allemagne de l'Ouest, Indiens en Grande-Bretagne, etc. Ces travailleurs sont en effet devenus exigeants quant à leurs conditions de travail et de vie. Dans les différents pays d'Europe, ils s'organisent et luttent pour l'égalité des salaires et des droits, pour des logements décentes. Ces luttes sont un obstacle aux plans de la bourgeoisie qui veut faire des immigrés une main-d'œuvre à bon marché, docile, mobile et peu exigeante sur son sort et sur ses droits.

LES PATRONS VEULENT DES IMMIGRÉS MOBILES: RENTABLES

Le refoulement ne veut pas dire que les capitalistes européens veulent se passer

des immigrés. Ils comptent bien trop sur eux pour faire un moyen de pression sur les salaires de l'ensemble de la classe ouvrière des pays concernés (les immigrés ont un salaire inférieur en moyenne aux ouvriers nationaux). Ce qu'ils veulent, ce sont des immigrés rentables. D'où, par exemple, l'organisation de l'immigration en France de milliers de réfugiés du Sud-Est asiatique qui, pour le moment offrent davantage de garanties pour le pouvoir et les capitalistes que l'ancienne génération d'immigrés. Michelin n'est-il pas le principal employeur de ces nouveaux immigrés ?

UNE IMMIGRATION COMMUNAUTAIRE

Les bourgeoisies des pays capitalistes les plus développés (France, RFA, etc.) comptent aussi que l'élargissement de l'Europe à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce. Dans ces pays existent les conditions d'un courant migratoire en raison du taux élevé du chômage qui y règne, en raison aussi des bas salaires et des acquis sociaux qui sont bien inférieurs à ceux qui existent dans les pays les plus développés. Dans ces pays, les salaires peuvent être en moyenne inférieurs de moitié à ceux des travailleurs de la France ou de la République fédérale allemande.

Les capitalistes européens comptent donc qu'une nouvelle immigration dite « communautaire » remplacera l'ancienne immigration trop remuante.

DÉFENDRE LES DROITS, REFUSER LE REFOULEMENT

Ces plans des bourgeoisies des pays de la Communauté européenne s'accompagnent de mesures très répressives contre les immigrés déjà présents depuis longtemps. Dans chacun de ces pays, la lutte contre le refoulement, pour le respect des droits des immigrés est

une exigence de notre combat, du combat de la classe ouvrière qui ne doit pas laisser les capitalistes instaurer la division en son sein. Il faut noter que les mesures d'exception contre les immigrés ne sont pas le seul fait des pays de la Communauté européenne. L'Autriche, par exemple, qui ne fait pas partie de celle-ci a pris des mesures de limitation alors même que le chômage ne connaissait pas l'ampleur qu'il a aujourd'hui.

Abrogation de toutes les mesures anti-immigrés. Unité des classes ouvrières des pays européens, unité des travailleurs nationaux et immigrés, égalité des droits pour les immigrés.

La politique de l'immigration En Allemagne

En RFA, il y a 3 948 000 immigrés dont 1 118 000 Turcs et 630 000 Yougoslaves.

Alors que, après 1955, les gouvernements de la RFA eurent organisé une importante immigration pour faire face aux besoins de main-d'œuvre de leur économie, en 1975, le gouvernement social-démocrate prenait des mesures de blo-

cage. Cette année-là, près de 500 000 immigrés étaient expulsés. L'année suivante, 477 000 Turcs « quittaient » le pays. Ce refoulement des anciens immigrés s'accompagnait de l'arrivée d'un contingent de nouveaux immigrés : 250 000 en 1975.

Il vaut noter que le chômage n'a pas diminué malgré ces expulsions massives.

En Grande-Bretagne

Les immigrés sont des ressortissants des anciennes colonies britanniques, qui ont encore la nationalité anglaise. En 1968, une loi limitait l'entrée en Grande-Bretagne aux immigrés ayant un ascendant déjà sur place.

En 1971, une autre loi

(appliquée en 1973) modifia la première de manière encore plus restrictive. Elle fut appliquée rétroactivement.

Les premiers visés par ces lois étaient les travailleurs indiens (de l'Inde) qui sont très combattifs et organisés.

Colonies françaises et élections européennes

Ni Français ni Européens

TRES remarquée sur la liste européenne du PCF, la présence de Vergès, secrétaire du Parti communiste réunionnais.

Lors de sa récente tournée électorale dans l'île, Marchais avait développé toute la théorie du Parti communiste sur le problème : l'ennemi du peuple réunionnais, c'est l'Europe allemande. Ce ne sont pas les grands colons qui exploitent quotidiennement les travailleurs, ce n'est pas le système colonial français qui fait que dans ce supposé « morceau de France » les chômeurs ne perçoivent aucune indemnité, ce ne sont pas les troupes d'occupation, non, c'est l'Allemagne. En conséquence de quoi, le PCF appelle les Réunionnais à voter le 10

juin... pour la sauvegarde de la France !

Au fond, cette attitude du PCF et de son appendice, le Parti communiste réunionnais (PCR) n'est ni nouvelle ni étonnante. Vergès n'est-il pas, le plus officiellement du monde, un des ennemis les plus farouches de l'indépendance de la Réunion ?

Lors de la dernière conférence des partis et organisations progressistes de l'Océan Indien qui s'est tenue début mai aux Seychelles, la question a d'ailleurs été abordée de savoir si le parti de Vergès pouvait continuer à représenter la Réunion et si, du fait qu'elle soit la seule organisation réclamant l'indépendance, l'Organisation communiste marxiste-léniniste de la Réunion, ne devait pas la remplacer.

Le débat n'a pas été tranché, ni dans un sens ni dans l'autre, mais le fait qu'il soit posé aussi clairement au niveau international est déjà une preuve en soi.

On remarque d'ailleurs que l'attitude du PCF et de ses appendices au sujet des élections européennes dans les colonies françaises est guidée par l'opportunisme et l'électorisme le plus pur. C'est ainsi qu'à la Réunion, où le taux d'abstentions lors des dernières législatives n'a été que (!) de 33 %, le PCR appelle à voter, mais qu'à la Guadeloupe, où le taux d'abstentions a frisé les 60 %, et où le Parti communiste est proportionnellement beaucoup plus faible, le Parti communiste appelle à l'abstention !

Le colonialisme français serait-il donc différent à la

Guadeloupe et à la Réunion ? Les Réunionnais seraient-ils plus « français » que les Guadeloupéens ?

Pour nous, la question est claire, nette et n'admet pas de compromis. Opprimé par le colonialisme français ou opprimé dans le cadre de l'Europe, les colonies françaises resteront opprimées tant qu'elles n'auront pas acquis leur indépendance, Europe ou pas Europe, la question ne se pose même pas.

A l'occasion de ces élections, les révolutionnaires et nationalistes réunionnais, guadeloupéens et des autres colonies françaises ont d'ailleurs montré leur volonté de mener les travailleurs à se libérer du colonialisme en appelant à un boycott actif de ces élections françaises.

Serge FOREST

MARSEILLE Soirée anticariste.

Le vendredi 15 juin à partir de 18 heures. Contre les projets de lois contre les immigrés à l'appel de Chrétiens pour le socialisme, Association France-Algérie (Provence-Côte d'Azur), UD-CFDT, Fédération des centres sociaux, Collectif soutien anti-expulsions (Salon et Martigues), Mission populaire « La Fraternité », Fédération départementale Léo Lagrange, Rencontres et Recherches, Ligue des Droits de l'Homme, Confédération syndicale des familles, Librairie des femmes, CLFI, CIMADE, MRAP, SOS Refoulement, ASTI, CODIF, SAF, ADRAFOM, Collectif des justiciables, CLAF, Culture et liberté.

Le PCML appelle ses militants et ses sympathisants à faire de ce rassemblement un succès.

MARSEILLE

Six heures pour l'avortement et la contraception : « Un enfant si je veux, quand je veux ».

Le samedi 16 juin de 13 à 19 heures, à la Faculté Saint-Charles, Forum-débat, musique, garderie. Organisé par le collectif unitaire avec entre autres : le planning familial, la confédération syndicale des familles, l'UD-CFDT, l'UDFO, SOS-Femmes battues, etc.

RIVE-DE-GIER

Rassemblement ouvrier « Contre le chômage, la parole aux travailleurs ».

Avec ce rassemblement, le PCML veut offrir une tribune à tous les travailleurs en lutte. Des forums se tiendront en permanence afin de permettre d'échanger des expériences de lutte, de les populariser. A ce rassemblement, tous pourront prendre la parole. Des sidérurgistes du Nord et de Lorraine, des travailleurs d'entreprises de la région et d'ailleurs seront présents. Le PCML fera une intervention centrale. Au programme également, une partie culturelle.

Ce rassemblement aura lieu le samedi 9 juin au Jardin des Plantes à partir de 14 heures.

Pour la région parisienne Un tract sur l'Europe est disponible dans les différents locaux de la région parisienne

Le 10 juin, diffusion de masse du bimensuel

Les sections qui veulent des exemplaires supplémentaires doivent passer leur commande avant le mardi 5 juin

Plusieurs pages seront consacrées à la loi votée au Parlement légalisant les expulsions de travailleurs immigrés. Notre correspondant régional de Provence enquête après l'odieux attentat contre des travailleurs sénégalais à Orange.

Henri Mazereau fera le point sur la lutte des résidents de la Sonacotra après les expulsions à Nanterre.

Dans sa partie magazine, ce numéro comportera un reportage réalisé à Sèvres pendant les rencontres de théâtre des troupes amateurs. Léon Cladel analyse les principales réalisations du Festival de Cannes.

Passer vos commandes à l'administration.

Pour adhérer au PCML ou rencontrer ses militants.

Retourner ce bulletin à l'Humanité rouge, boîte postale 201 - 75926 Paris Cédex 19.

Nom Prénom
Profession
Entreprise
Adresse complète

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier · International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
B.P. 201 - 75926 Paris Cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druifon
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 2ème trimestre 1979

SOURCE PERRIER - VERGEZE



Photo HR

Le piquet de grève chante l'Internationale

«Une section CGT de lutte de classe»

Le syndicalisme que pratique la CGT à La Source Perrier — même s'il a, comme le disent certains syndicalistes, encore des points faibles — est à de nombreux égards exemplaire. Pour témoigner de ce travail, la section CGT avait accepté de répondre à nos questions, la grève de ces derniers jours et la surcharge de travail qui en a résulté pour les militants, n'a pas encore permis cette rencontre.

Les discussions que nos camarades de la cellule Vincent Faïta du PCML (Nîmes) ont eu avec les travailleurs de Perrier lors des piquets de grève, l'expérience d'un de ses membres, ouvrier licencié de la Source en 1957, ainsi que la contribution d'un actuel ouvrier syndiqué CGT nous ont permis de rassembler ces éléments qui, nous l'espérons, permettront à nos lecteurs de saisir la richesse du travail syndical de la section CGT.

EN 1948, de grands mouvements avaient été lancés par la CGT et la CFDT. Mais on se souvient surtout du fiasco terrible des années 1957. La grande grève de 1957 qui a duré vingt-huit jours. Tous ceux qui faisaient grève avaient été licenciés puis certains ont été repris par lettre individuelle. Des délégués de l'époque, on ne garde pas un bon souvenir, l'un s'était laissé acheter et il est resté chef jusqu'à sa retraite, l'autre s'était mis en maladie.

Il a fallu attendre jusqu'en 1964 qu'une paire de militants syndicaux décide qu'il faille en finir avec cette situation de collaboration de classe et décident de se battre.

Il fallait, direz-vous, une saignée de courage, une bonne analyse de la situation pour redémarrer car les travailleurs étaient bougrement refroidis. Ça, ils l'avaient ! Ils avaient surtout une grande confiance dans la classe ouvrière : la suite leur a donné raison !

Dès lors, tout leur travail a été orienté pour redonner confiance aux travailleurs de « La Source », comme on dit ici, confiance dans leur syndicat, confiance dans leurs propres forces.

Ça a été les petits mouve-

ments des années 1965 avec une heure, deux heures, de fois même une demi-heure, de grève sur des problèmes bien précis, des fois par atelier seulement, d'autres fois sur toute l'usine. Il fallait se fixer des objectifs possibles à atteindre et avancer petit à petit.

Le patron a bien senti le danger et a essayé de licencier le délégué syndical de l'époque (l'actuel secrétaire de la section CGT) ; mais c'était trop tard. Le travail syndical accompli, la popularité du délégué, estimée de tous, ont permis un mouvement de soutien tel que le patron après plusieurs jours de mise à pied a dû le réintégrer (et sans perte de salaire !).

En 1968, La Source a participé au mouvement bien sûr (grève, occupation), mais en ayant le souci de bien poser des revendications propres à l'usine en plus de celles qui étaient nationales. Les résultats de 1968 ont été importants. A cette même époque, la direction a tenté de décapiter une nouvelle fois les syndicats en intentant des procès contre douze travailleurs dont sept délégués CGT et deux CFDT. Les procès ont duré quatre ans. La direction a perdu. Il faut dire que les travailleurs de Perrier n'ont pas

ménagé leurs efforts ; ils en ont fait des manifestations, des tracts ! Ils ont diffusé jusque sur les plages de Montpellier.

On peut dire que 1968 a permis l'essor véritable de la section qui a su gagner la confiance des travailleurs, qui s'est imposée vis-à-vis de la direction.

Ensuite, il y a eu deux jours de grève en 1976 avec des résultats positifs tant sur les conditions de travail que sur les salaires.

Enfin, la grève de mai 1979, dont on va reparler, avec ce pourcentage de grévistes jamais atteint — plus de 90% — qui témoigne de la qualité du travail syndical.

Une activité syndicale quotidienne et permanente

Citons des chiffres : en réunion de délégués du personnel, il y a par an 600 questions posées qui sont autour de problèmes soulevés. Au comité d'hygiène et de sécurité, autant, sinon plus. Il faut bien voir qu'avant d'en arriver là, il y a eu des discussions, par atelier,

avec les chefs d'équipe, les contre-maitres.

« L'activité syndicale, elle est de tous les jours, pas une journée sans qu'il y ait une intervention auprès de la direction ».

En début d'année 1979, les gars de l'atelier mécanique se sont retrouvés devant le bureau de la direction, accompagnés de trois ou quatre délégués du syndicat. Il y a une vingtaine de jours, les ouvrières, des étiqueteuses, ont été reçues à vingt par la direction sous couvert du syndicat. Tout ça est préparé, réunion de l'atelier intéressé, les ouvrières exposent leurs problèmes, comme elles connaissent leur boulot, qui peut mieux expliquer ce qui ne va pas qu'elles-mêmes ? Le syndicat, lui, les aide en leur conseillant d'insister plutôt sur ceci que sur cela, de faire attention à ne pas utiliser cet argument à double tranchant, etc.

Ce travail-là, il se fait sans arrêt, que ce soit à l'atelier mécanique, à l'emballage, au décor ou à l'embouteillage.

La direction du syndicat : le conseil syndical se réunit en période « normale » une fois par mois. Il est composé des délégués élus (délégués du personnel et comité d'entreprise), plus ceux qui sont volontaires pour militer. Depuis le début de la grève de mai, il s'est réuni sept ou huit fois.

La grève de mai 1979 : en préparation depuis longtemps

Cette idée, ça fait un moment que les travailleurs de Perrier l'ont, et en particulier les dirigeants syndicaux. Depuis le plan Barre 1977 ! Depuis la reprise des avantages acquis par la direction, ils savaient qu'il faudrait lui « rentrer dans le lard » pour qu'elle cède. Le faire admettre et le faire comprendre aux travailleurs de La Source, dans cette période d'offensive de la bourgeoisie (où la classe ouvrière est désorganisée) a demandé un patient travail d'explication. Le journal de la section CGT, *La Voix de La Source*, les tracts (en moyenne trois par mois), les panneaux d'affichage ont convaincu les travailleurs que les syndicats, seuls, ne pouvaient faire reculer le patron, qu'il fallait tous s'unir, se regrouper et se battre.

A un autre niveau, la coordination CGT de l'ensemble des boîtes du trust avait gagné la situation favorable, et avec la CFDT, avait décidé le principe d'une action pour la deuxième quinzaine de mai sur la base de quatre principales revendications, les modalités concrètes des actions devant être décidées par chaque entreprise.

A La Source, il y a eu environ deux réunions d'information par équipe avec des débrayages d'une heure minimum pour y assister. Et c'est au cours de ces réunions que les travailleurs ont discuté des propositions des syndicats CGT et CFDT, qu'ils se sont mis d'accord pour la grève alternée, un jour oui un jour non, sur deux semaines, en liaison avec la verrerie du Languedoc, et piquet de grève sur le carreau.

Pendant l'action, un tract chaque jour donnait les informations et les consignes aux travailleurs.

L'unité à la base

De La Source, on connaît, on entend surtout parler de la section CGT mais il existe aussi une section CFDT — moins nombreuse — mais qui participe pleinement à la lutte syndicale. Voici ce que nous a répondu un adhérent CGT à qui nous demandions si les syndicats faisaient l'unité sans problèmes : « Pour moi, ce ne sont pas deux sections syndicales qui

font l'unité, ce sont les travailleurs à la base et à partir du moment où une section lance une idée juste — même si c'était Fo — et qu'elle convient aux travailleurs, que l'ensemble des travailleurs l'adoptent, alors les délégués élus sont obligés de faire l'unité. C'est comme ça que je vois l'unité, l'unité ne peut se faire que par la base et ce n'est pas vide de sens que de dire ça ! Que Séguy et Maire soupent ce soir, ça ne change rien pour moi, demain matin, ce qui compte, c'est l'unité qu'on a fait pour cette bagarre précise où tu as 90% du personnel qui oblige finalement, si besoin est, les responsables à se mettre d'accord sur une action.

La syndicalisation : «pas d'opération cartes en main»

« En 1978, la moyenne nationale CGT de syndicalisation était entre 12 et 15%. A La Source, elle est de 25%. Est-ce à dire que cela est satisfaisant ? Pas du tout. Mais la différence est due à l'action du syndicat, à partir du moment où un gars, il voit qu'on s'occupe de lui, ça devient tout naturel de le donner un coup de main et c'est lui qui demande sa carte. On fait des syndicats toute l'année. Pourtant il n'y a pas de propagande et, en bas des tracts, il n'y a pas de bulletin d'adhésion à remplir. Il n'y a qu'à la fin de l'année, quand on présente nos vœux, on souhaite une bonne année de lutte, de gagner dans nos revendications. Là, on demande aux gens de rejoindre nos rangs mais sans battage particulier. J'estime que l'adhésion au syndicat, c'est un premier pas vers la prise de conscience ».

«La solidarité de classe», ce n'est pas un mot creux à la Source !

Elle serait longue la liste des entreprises en lutte auxquelles la section CGT a apporté son soutien. Citons parmi les plus connues : Montlaur, Tudor, Eminence pour Nîmes, Libaron à Vauvert, Eurocéral, Lou Cantou à Montpellier, Furnon (Alès), Fly-Tox à Aigues-Vives. La forme de soutien varie en fonction de ce qui est demandé par les travailleurs en lutte.

En principe, un tract d'information est diffusé sur Perrier. Quand c'est nécessaire, une collecte est organisée, annoncée à l'avance avec des explications.

D'autres fois, par exemple, pour Montlaur, la section envoie des gars de La Source au piquet de grève, de même pour Libaron. Pour soutenir les ouvrières de Furnon, c'est une rencontre avec elles qui a été organisée ainsi qu'une collecte. De même pour Eurocéral. Il y a aussi des appels dans l'usine pour participer aux manifestations.

« Mais on ne peut pas tout faire, on ne fait pas tout ce qu'il faudrait chaque fois, on a aussi des faiblesses. Par exemple, on n'a rien fait (à part un télégramme) pour les sidérurgistes, c'est vrai que ce n'est pas normal ».

Interrogé sur le pourquoi de cette solidarité, cet ouvrier, adhérent CGT, devait nous répondre dans un éclat de rire, puis avec gravité : « Qu'est-ce que c'est qu'un militant ? C'est quelqu'un qui s'intéresse au sort de la classe ouvrière, et ce n'est pas seulement le sort des ouvriers de Perrier. Pour moi, c'est le sort de la classe ouvrière du monde entier. Du moment qu'un ouvrier a un problème quelque part, si moi je peux, par mon soutien, par mes idées, par tout ce que tu voudras, l'aider à s'en sortir, il me semble que c'est mon rôle, c'est comme ça que je le vois ».

Correspondant Languedoc-Roussillon